LE RÉSEAU DE FAUSSAIRES SÉVISSAIT DEPUIS 7 ANS

100 milliards pour de fausses attributions AADL

Tout le monde le sait, la crise de logement que subit la population est une source de corruption. C'est aussi une aubaine pour les escrocs de tout genre qui exploitent la détresse des citoyens pour les arnaquer.

C'est ce que viennent de découvrir les policiers de la Brigade économique et finance du lieutenant de police, Smaïl Bettahar. En effet, cette brigade dépendant de la Police judiciaire de la Sûreté de la wilaya de Boumerdès a démantelé un important réseau de trafic de décisions d'affectations de logements AADL qui activait depuis 2009. Ce réseau de 7 personnes, comprenant deux femmes, agissait sur tout le territoire national. Il a été constitué par un promoteur immobilier, H. B., 40 ans, qui avait, selon nos informations, ses entrées au niveau du ministère de l'Habitat et certaines instances chargées du logement. Seules 40 victimes sont identifiées, jusqu'à présent, par les enquêteurs.

«En réalité les victimes se comptent par centaines», nous a confié une source policière qui précise que ces victimes sont principalement domiciliées à Alger. Il y aurait dans cette liste de victimes des cadres supérieurs de l'Etat, d'importants commerçants et des familles aisées qui, gênés par la tournure des événements, se sont abstenus à aller voir les services de sécurité pour se plaindre. L'un des comparses a avoué aux enquêteurs que le butin amassé par cette bande dépasserait les 100 milliards de centimes.

Les délinquants qui se recrutaient parmi des cadres et des commerçants mettaient la forme pour inspirer la confiance de leurs victimes. «Ils étaient bien organisés et chaque élément de la bande avait une tâche bien déterminée. Ils parlaient bien, s'habillaient de manière chic et roulaient dans des véhicules de luxe.»

Quant à leurs victimes, elles étaient choisies parmi des commerçants, d'importants hommes d'affaires, des familles riches et des cadres, certains agents supérieurs de l'Etat à la recherche d'un logement ou des spéculateurs à la recherche d'une bonne affaire.

Le procédé de l'arnaque est simple. Les délinquants, qui avaient accès aux institutions comme le ministère de l'Habitat et l'Agence AADL, ont mis la main sur des décisions, originales, qu'ils scannaient selon le besoin. Ensuite les mêmes décisions, après falsification, sont remises aux victimes qui versaient selon les cas et selon ce que pouvait réunir comme montant chaque victime. Il est question de versements entre 800 000 et 1 600 000 dinars. On disait à certains que les paiements représentaient l'équivalent du versement de la première tranche.

Les 7 délinquants ont été arrêtés et présentés devant le procureur du tribunal de la ville de Boumerdès. Le magistrat leur a signifié les accusations d'escroquerie, de faux et usage de faux sur des documents publics officiels et commerciaux, d'abus de confiance et d'usurpation de fonction. Ils ont été mis sous mandat de dépôt à la prison de Tidjelabine.

Photos : DR

Les victimes du réseau de faussaires se comptent par centaines.

Que faisait l'AADL pendant que cette gigantesque arnaque se déroulait sous son nez ?

Selon notre source sécuritaire, les enquêteurs ont eu connaissance que l'une des victimes s'est présentée auprès de l'AADL avec une fausse décision, certainement pour relancer son dossier. Cette dernière a, effectivement, été avertie par les responsables de l'AADL que le document en sa possession était un faux.

Par ailleurs si le nombre de souscripteurs arnaqués se comptent, comme l'attestent les services de sécurité, par centaines, nécessairement ce n'est pas une seule victime qui s'est présentée mais plusieurs dizaines.

Pourquoi dès lors l'agence en question n'a pas averti l'opinion publique sur l'existence de ces fausses décisions d'affectations ? Et puis l'arnaque a continué durant 7 ans.

Autre chose, chez qui ce promoteur qui avait, selon nos sources, ses entrées au ministère de l'Habitat et chez AADL, se procurait-il les originaux des décisions ? Décidément, ça sent le scandale.

Abachi L.

TOURISME FORESTIER

5 000 hectares à la disposition des investisseurs

La réhabilitation et la revalorisation du patrimoine forestier national est sur la bonne voie. C'est ce qui ressort des propos tenus, hier, lors du forum hebdomadaire de la rédaction de la Chaîne I de la radio nationale qui recevait, à l'occasion, le directeur général des forêts, Mohamed-Seghir Noual.

Les incendies ont ravagé des pans entiers du patrimoine forestiers.

Entamé il y a plus d'une décennie, le plan national devant redonner au patrimoine forestier toute la place, on ne peut plus primordiale, qui lui revient dans les perspectives globales de développement du pays est en train de connaître une évolution telle qu'aujourd'hui, par exemple, la Direction générale des forêts est prête à mettre à la disposition des potentiels promoteurs dans le secteur du tourisme une superficie globale de 5 000 hectares, répartis à travers pas moins de 38 wilayas.

Après les craintes émises depuis des années quant à la déperdition du patrimoine forestier algérien, les temps ne sont certes pas totalement à l'embellie, mais le travail accompli a de quoi redonner des ambitions à tous ceux qui ont un lien avec la forêt, le monde rural et sa population, en particulier avec toutes les opportunités de création de richesse qui pourraient en découler. Pour l'exemple, l'invité de la rédaction de la Chaîne I a fait état d'un redéploiement dans la production du liège dont la surface naturelle est estimée à 450 000 hectares, mais dont actuellement, seulement la moitié est exploitée. Selon des projections à moyen terme, il est attendu que la production du liège passe à 100 mille quintaux annuellement, soit pratiquement le double de ce qui est produit de nos jours. Ceci, notamment grâce à l'amélioration de la situation sécuritaire. Mohamed-Seghir Noual, dans le cadre de la réhabilitation du patrimoine dont il a la charge, a également fait état de la revendication auprès de qui de droit d'une superficie de 600 hectares, tout en mettant de nouveau devant leurs responsabilités ces «agresseurs» qui partout à travers le pays s'en prennent au domaine forestier. Ce sont en moyenne 2 000 infractions qui sont annuellement enregistrées et portées devant la justice, a affirmé le DG des forêts qui n'a pas manqué de se réjouir des résultats de ces dernières années quant aux incendies qui ravagent habituellement des pans entiers de ce qui constitue notre patrimoine forestier.

Depuis trois ans, a-t-il observé, la sensibilisation à grande échelle a permis de limiter les dégâts puisque n'est perdu qu'un quart des surfaces ravagées par les incendies.

Un plan de sauvegarde et de lutte contre les incendies de forêt qui a donc démontré toute son efficience, en attendant l'entrée en activité des équipes héliportées pour assister les 500 équipes d'intervention rapide déjà en place ainsi que les forestiers en poste dans les 450 postes de garde en fonction.

A. M.

SOUS-TRAITANCE DANS LE SECTEUR DES TIC

Des centaines de jeunes promoteurs sollicités

Photo : Samir Sid

Iman Houda Faraoun.

Une rencontre organisée par le ministère de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, en collaboration avec le ministère du Travail, se déroulera aujourd'hui au siège d'Algérie Télécom sous le thème «Les jeunes, la microentreprise et les TIC».

Cette rencontre, qui se tiendra sous l'égide des deux ministres des tutelles citées plus haut, sera consacrée à la présentation du bilan de la Caravane de la microentreprise menée par Algérie Télécom en partenariat avec l'Ansej et verra la participation d'une centaine de jeunes promoteurs et futurs promoteurs spécialisés dans le domaine des technologies de l'information et de la communication.

L'initiative de la Caravane nationale de la microentreprise a été lancée conjointement par Algérie Télécom, l'Ansej et l'Association des jeunes investisseurs à caractère professionnel. Son objectif, booster la création de microentreprises. 631 jeunes souscripteurs se sont déjà enregistrés dans ce programme. Toute cette entreprise entre dans le cadre des dispositifs mis en place par l'Etat pour encourager la création d'activités par les jeunes chômeurs.

R. N.